

Mahalon

Conseil municipal du Jeudi 6 juillet 2023

Compte-rendu

■ Subventions 2023 aux associations

Les élus ont voté une première série des subventions 2023 aux associations locales et intercommunales:

-Associations locales :

- Apel école : 1500 € .
- Ogec école (garderie) : 3500 €.
- Club du Goyen : 200 €.
- ES Mahalon-Confort : 1400 € .
- Randonnées de l'Amitié : 300 € .
- Mahalon-Gym, 300 €.
- BadMahalon : 300 € .
- Société de chasse de Mahalon : 230 €.
- Société de chasse de Stang-Vras : 50 €.

-Associations intercommunales (15€/adhérent de la commune) :

- Tennis Club du Cap : 15 €.
- Rederien du Cap : 60 €.

-SNSM, 150 € .

- Appan (abeille noire) du Cap-Sizun : 50 € .
- Jeunes Sapeurs Pompiers Volontaires : 50 €.
- Souvenir Français : 50 €.

-Etablissements scolaires (projets pédagogiques) : 8 € par élève et 15 € par apprenti de la commune.

Montant global des subventions : 8 362 €

■ Dispositif « Argent de poche »

Le dispositif appelé « Argent de poche » permet aux jeunes de la commune, âgés de 16 à 17 ans révolus, de participer à des missions d'intérêt général d'une demi-journée. La mise en place de ce dispositif met en avant plusieurs objectifs dont l'accompagnement des jeunes dans une première expérience, la découverte de certains métiers, la création d'un lien entre jeunes, élus et agents, la valorisation des actions de jeunes vis-à-vis des adultes en autres.

Des « chantiers » seront ainsi proposés aux jeunes durant l'été 2023 dans différents domaines : opération « Chemins de Découverte », fêtes et festivals (organisation, préparation), entretien du petit patrimoine, espaces verts, gîte de groupes, etc.

Une convention d'engagement sera signée avec chaque jeune. Ceux-ci percevront 15 € par chantier de 3 heures et pourront réaliser jusqu'à 7 chantiers chacun.

Les jeunes sont encadrés par du personnel communal ou des élus et perçoivent une indemnité d'un montant de 15€. La Caisse d'Allocations Familiales du Finistère peut subventionner cette opération à hauteur de 5€ par mission.

Il est proposé la mise en place de ce dispositif durant les vacances d'été 2023.

Le conseil municipal a autorisé M le Maire à signer le dossier de demande de subvention auprès de Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.

■ Gîte de groupes de Mahalon : tarifs 2024

Le Gîte de groupes de Mahalon, gîte de groupes labellisé 2 épis « Gîte de France », dispose de locaux adaptés et fonctionnels pour recevoir différents publics. Il propose un hébergement de groupes de 36 lits (11 chambres doubles, 2 chambres individuelles, 6 chambres de 6 lits), une salle de restauration de 45 places, une cuisine toute équipée, deux salles d'activités.

Le gîte de groupes de Mahalon accueille tous publics : randonneurs, associations de loisirs, centres de vacances, événements professionnels (stages, formations), particuliers à l'occasion d'événements familiaux, etc. Possibilité de pension libre, demi-pension, pension complète. Location à la nuitée, week-end, semaine. Le Centre de découverte est ouvert à l'année.

Le conseil municipal a voté les tarifs 2024, à savoir :

Pension libre

-Pension libre par nuitée en semaine (par personne) : 18 €

-Gestion libre groupe avec agrément : 14 €

-Forfait location du centre week-end (1 nuit) : 630 €

-Forfait location du centre week-end (2 nuits) : 895 €

- Ménage à votre charge ou facturé : 30 €/ heure

- Forfait ménage de la totalité des locaux : 250 €

-Petit déjeuner : 7, 00 €

-Repas : 18 €

-Repas enfant : 9 €

-Goûter : 4 €

-Pique-nique adulte : 10 €

-Pique-nique enfant : 7, 50 €

Semaine d'été (gestion libre) : 3550 €

Semaine d'été (gestion libre avec agrément) : 2750 €

Semaine autres vacances scolaires (gestion libre) : 2780 €

Semaine autres vacances scolaires (gestion libre avec agrément) : 2200 €

Demi-pension

Demi-pension adulte : 45 €

Demi-pension pique-nique : 37 €

Demi-pension enfant (jusqu'à 12 ans) : 33 €

Demi-pension enfant pique-nique : 29 €

Pension complète

Pension complète adulte : 65 €

Pension complète adulte

(avec pique-nique au déjeuner) : 55 €

Pension complète enfant (jusqu'à 12 ans) : 44 €

Pension complète enfant (jusqu'à 12 ans)

(avec pique-nique au déjeuner) : 40 €

Autres

Location de draps : 5€

Lavage : 5 €

Caution : 1000 €.

■ Service communal d'eau potable : bilan annuel

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la compétence « service d'eau potable » est exercée par la Commune de Mahalon sur son territoire. Cette prise de compétence découlait de la dissolution du Syndicat intercommunal des Eaux de Kergamet qui réunissait les communes de Landudec, Guiler-sur-Goyen et Mahalon.

Aujourd'hui, l'eau distribuée à Mahalon est produite à Landudec (station de Kergamet) et facturée à la Commune de Mahalon par la Communauté de Communes du Haut-Pays Bigouden.

Le service communal d'eau potable est exploitée par la SAUR en affermage : contrat reconduit le 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 13 ans.

Le rapport d'activités 2022 donne les éléments chiffrés suivants :

- En 2022, le volume fourni est de 53 207 m³.
- Linéaire de réseaux : 49 936 ml (50 km).
- Abonnés : 503.
- Volumes consommés : 37 790 m³ consommés en 2022.
- Rendement du réseau : en 2022, 80,29 %.
- Consommation unitaire domestique : 87 litres/jour/habitant. La moyenne départementale est de 97 litres/jour/habitant avec un objectif d'économie à 90 litres/jour/habitant à l'horizon 2030, objectif déjà atteint sur le territoire.
- 100% des analyses conformes.
- Un abonné domestique consommant 120 m³ a payé 3,03 €/ m³.

■ Initiation à la langue bretonne à l'école

A l'initiative du Département du Finistère, un dispositif d'initiation à la langue bretonne est proposé aux écoles primaires. Il se traduit par une intervention d'une heure par semaine de sensibilisation à la langue bretonne. Ces interventions seraient réalisées par un animateur professionnel de l'association Mervent.

La mise en œuvre de dispositif nécessite l'engagement la Commune. Le coût pour la Commune serait de 1 400 € ; le coût global étant de 3 600 €, avec un cofinancement Département et Région.

Après concertation avec l'école, il est proposé aux élus de mettre en œuvre ce dispositif d'initiation à la langue bretonne dès la rentrée 2023.

Le conseil municipal a approuvé la mise en œuvre de ce dispositif d'initiation à la langue bretonne à la rentrée 2023 et en corollaire son financement à hauteur de 1 400 € et autoriser le maire à signer la convention dédiée avec le Conseil Départemental du Finistère.

■ Valorisation du Patrimoine bâti

L'habitat rural traditionnel est un aspect majeur de l'histoire et de l'identité d'une commune ou d'un territoire. Le Service Régional de l'Inventaire du Patrimoine (ex Inventaire Général) travaille depuis 1964 à la préservation de cet élément de la mémoire et a produit au fil de ses enquêtes de très nombreuses photographies d'archives documentées sur le sujet. Lors de sa première campagne dans le Cap-Sizun, en 1970, le service a réalisé près de 70 clichés sur Mahalon représentant principalement des maisons, des fermes et des dépendances agricoles.

Le conseil municipal donne son accord à la réalisation d'une exposition photos sur ce patrimoine rural traditionnel de Mahalon sur la base de ces clichés, la Commune ayant obtenu de droit de les exploiter à cette fin.

■ Autres questions délibératives

- Renouvellement du parc éolien de Kérigaret : accord des élus locaux pour la signature d'une convention avec Engie Green pour l'utilisation de chemins communaux pendant la période de travaux.
- Eclairage public : accord du conseil municipal pour la signature d'une convention avec le SDEF pour le géoréférencement des réseaux d'éclairage public.
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024.
- Marché de voirie (programme de voirie 2023) : validation du choix de l'entreprise Le Roux de Landudec.
- Maison de l'Enfance : choix de maîtrise d'oeuvre l'Atelier 15 Bretagne (Anaïs Pillu) et Olivier Castel, architecte DPLG à Audierne.

■ Animations d'été

- Opération thématique touristique « Les Chemins de Découverte ».

Les « Chemins de découverte » à Mahalon associent visites techniques (cidrerie, confiturier, exploitations agricoles) et activités de pleine nature (initiation aux jeux bretons, randonnée pédestre, découverte du monde du cheval). Une activité quotidienne est proposée. A chaque jour, son activité. Le programme :

- Lundi : balade de l'étang. Randonnée pédestre guidée de 9 km suivie d'une collation. Départ à 14 h de la place de la mairie. Gratuit
- Mardi : visite commentée de la cidrerie de Tromelin à 11 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17h suivie d'une dégustation. Gratuit.
- Découverte du monde du cheval au Centre équestre de Tromelin de 11 h à 12 h.
- Mercredi : l'art des confitures artisanales. Mickaël Cordellier, maître confiturier, vous initie aux recettes des confitures maison. Rendez-vous à 14 h 30 à « La Corne d'Abondance ».
- Jeudi : initiation aux jeux traditionnels de Bretagne de 17 h à 19 h à la base de loisirs. Gratuit.
- Vendredi : les « Chemins de ferme ». Visite d'une exploitation agricole (élevage, maraîchage). Rendez-vous à 14 h place de la mairie. Gratuit.

Visite commentée de la cidrerie de Tromelin.

- Fête du 14 juillet.
- Festival de l'Hortensia (21 et 22 juillet)
- Festival Entrelacs (27 juillet) à Penguel.
- Festival de Cinéma (23 août) à Penguel.
- Rando-Santé : 18ème édition le 3 septembre.
- Journées Européennes du Patrimoine (16 et 17 septembre)